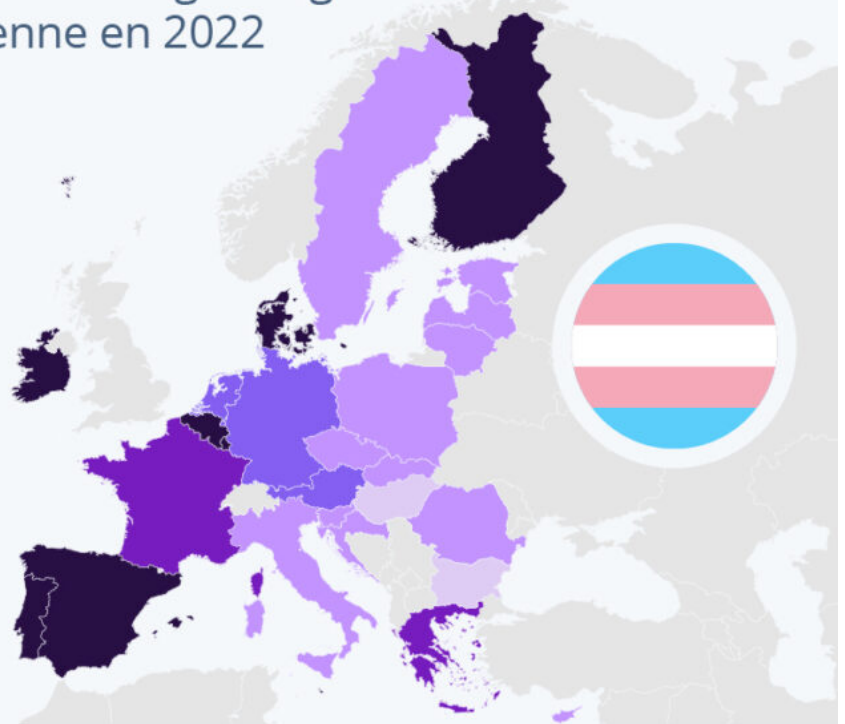


Où en est la reconnaissance légale du genre dans l'UE ?

Où en est la reconnaissance légale du genre dans l'UE ?

Conditions du changement légal de genre dans l'Union européenne en 2022

- Reconnaissance légale du genre pas toujours disponible
- Reconnaissance légale du genre disponible sous condition d'exigences médicales *
- Diagnostic nécessaire sans intervention médicale
- Aucun diagnostic nécessaire, mais pas d'autodétermination **
- Autodétermination



* incluent : stérilisation, interventions chirurgicales, traitement hormonal substitutif.

** la reconnaissance légale du genre inclut des obstacles procéduraux (comme une décision de justice).

Source : Transgender Europe



statista

Ecrit par le 10 juin 2026

Comme chaque année, la Semaine de sensibilisation aux personnes transgenres a lieu du 13 au 19 novembre. Alors que les personnes transgenres souffrent dans de nombreux pays, comme les États-Unis ou le Royaume-Uni, d'un manque d'accès aux soins de santé d'affirmation de genre adaptés, les droits des personnes transgenres ont généralement progressé en Europe, d'après l'ONG [Transgender Europe](#). L'Espagne, la Finlande et l'Islande ont, par exemple, amélioré les protections et les droits des personnes transgenres en 2022. La Grèce et l'Espagne ont également introduit de nouvelles interdictions des thérapies de conversion fondées sur l'identité de genre.

Comme le montre notre infographie, l'Espagne et la Finlande ont récemment adopté une reconnaissance du genre basée sur l'autodétermination : elle repose exclusivement sur la volonté exprimée par la personne concernée, et n'implique aucun tiers (comme un juge ou un expert médical). Ces deux pays rejoignent ainsi la Belgique, le Danemark, l'Irlande, le Luxembourg et Malte, où les personnes transgenres avaient déjà la possibilité de changer leur genre légal librement.

Cependant, certains pays d'Europe limitent toujours l'accès à la reconnaissance légale de leur genre pour les personnes transgenres, et celle-ci est parfois soumise à des conditions médicales souvent jugées abusives. En Roumanie, en Slovaquie et en Tchéquie, par exemple, une personne transgenre doit être prête à subir une intervention stérilisante pour changer légalement de genre, une exigence pourtant condamnée par la Cour européenne en 2017 comme « violant les droits humains. »

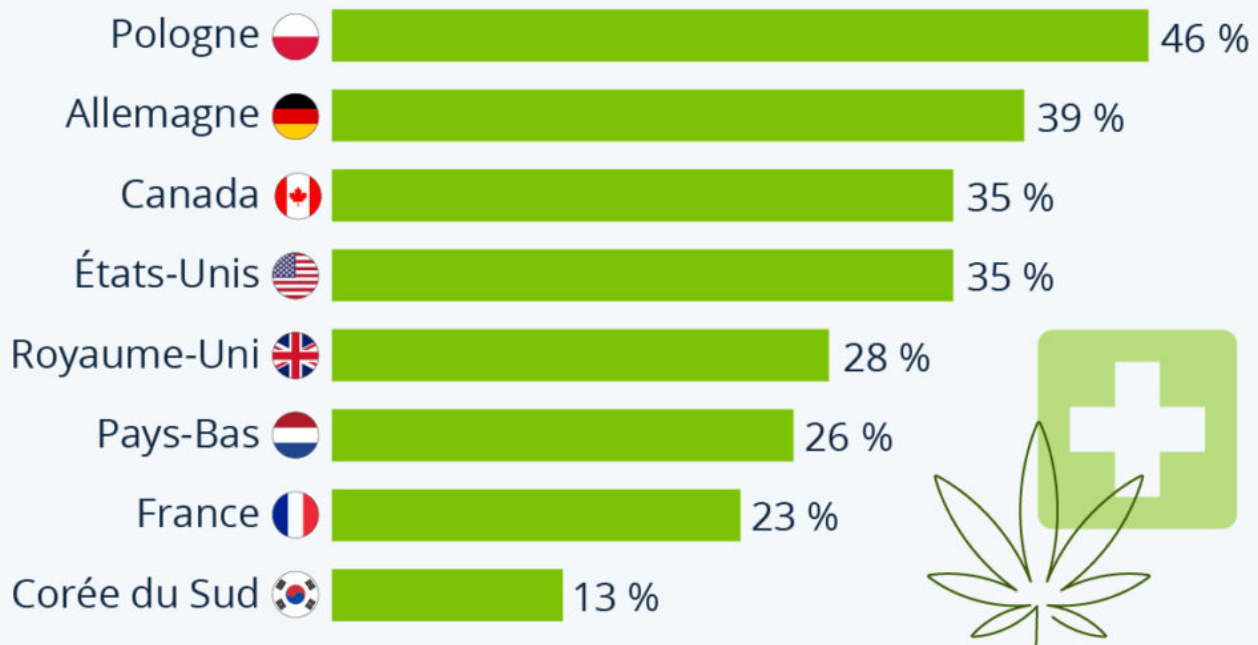
De Valentine Fourreau pour Statista

Cannabis médical : 1 Français sur 5 est prêt à en prendre

Ecrit par le 10 juin 2026

Cannabis médical : 23 % des Français sont prêts à en prendre

Part des répondants dans une sélection de pays qui seraient ouverts à la prise de cannabis médical pour leur traitement



Nombre de répondants (18-64 ans) par pays : 2 029-9 989.
Étude réalisée entre janvier et décembre 2022.

Source : Statista Consumer Insights




Les points de vue sur l'utilisation du cannabis médical varient beaucoup d'un pays à l'autre. Selon les enquêtes du [Consumer Insight](#) de Statista, l'Allemagne et la Pologne font partie des pays où les habitants sont les plus ouverts à ce sujet. Comme le montre le graphique ci-dessus, respectivement 39 % et 46 % des répondants allemands et polonais sont enclins à y avoir recours dans le cadre d'un traitement.

Ecrit par le 10 juin 2026

En Allemagne, le sujet a récemment attiré l'attention du public, étant donné que le gouvernement examine actuellement la possibilité d'autoriser la consommation de cannabis pour les adultes, y compris à usage récréatif. Le pays prévoit d'élaborer son [projet de légalisation du cannabis](#) d'ici la fin de l'année 2023. Pour rappel, le cannabis médical est légal en Allemagne depuis 2017 pour les patients gravement malades.

Au Canada, où l'usage du [cannabis](#) est légal depuis 2018, les habitants sont également plutôt intéressés par cette forme de traitement : plus du tiers des répondants sont disposés à en prendre. En revanche, en Espagne et en France, seulement 22 % et 23 % des personnes interrogées ont déclaré être ouvertes à la prise de cannabis médical pour se soigner. En Corée du Sud, elles sont encore moins nombreuses : 13 % seulement.

De Claire Villiers pour [Statista](#).